

NOTES BIBLIQUES & PRÉDICATIONS

6 octobre 2024

**Pasteur Eric de
Bonnechose**

Texte :

Marc 10, 2-16

Notes bibliques

Textes du jour :

Genèse 2, 18-24

Hébreux 2, 9-11

Marc 10, 2-16

A priori, les suggestions bibliques de ce dimanche n'ont pas de lien avec la « fête des récoltes », pour la célébration de laquelle certains auront avantage à choisir d'autres textes – ce thème agricole, sans doute décalé avec la réalité des populations urbaines, retrouvant toute sa pertinence dans une approche écologique. Nous nous en tiendrons ici aux textes bibliques proposés, notamment à celui de l'Évangile de Marc, qui est donné non pas à cause de la saison des mariages – elle est largement passée avec l'été – mais en raison de la lecture suivie de cet évangile de dimanche en dimanche.

L'environnement du passage biblique

La question de l'accueil des enfants, ou des petits, est très présente dans les versets qui précèdent ou qui suivent notre texte : un enfant possédé est guéri (Marc 9,14-27) ; les disciples doivent se faire serviteurs, accueillir les petits (Marc 9,33-37), ne pas entraîner leur chute (Marc 9,42), accueillir comme un enfant le Royaume de Dieu (Marc 10,15), et à nouveau petits et serviteurs (Marc 10,43). Ce souci du petit et du fragile accompagne donc la conscience que le disciple lui-même est – ou doit se situer – dans un esprit de vulnérabilité et de service, et non de domination et de puissance.

Cela s'inscrit plus largement entre deux annonces de passion et de résurrection (Marc 9,30-32 ; Marc 10,32-



34) ; le disciple de Jésus est celui dont les yeux seront ouverts par lui, et ainsi rendu capable de le suivre sur le chemin (Bartimée, Marc 10,52), un chemin qui passe par la croix et qui exprime la vulnérabilité et l'esprit de service du Maître lui-même. Le nouveau disciple ne pourra éviter l'épreuve de la Passion, introduite par l'entrée à Jérusalem dès le début du chapitre 11.

La question sur la répudiation, qui occupe le passage proposé pour ce jour, est donc nécessairement colorée par ce puissant environnement, et c'est une question qu'on peut lui poser en retour : en quoi l'échange très vif sur un point de la loi de Moïse, qui ne semble pas pourtant le cœur de la révélation de Jésus-Christ, fils de Dieu, est-il connecté aux grands thèmes du service, du disciple et de son lien avec la Passion de Jésus ?

La version de Paul

Marc place en effet, dans ce chapitre charnière de son évangile, une question qui évoque plutôt des controverses religieuses abordées ailleurs dans le récit : le repas avec des non-juifs (Marc 2,16), l'observation du sabbat (Marc 2,24 ; Marc 3,4), et surtout le sévère début du chapitre 7 ; et plus loin les controverses de Marc 12, orientées vers les questions de la résurrection et du rapport au pouvoir romain.

Un avis de Jésus sur la répudiation est déjà connu dans 1Co 7,10, où Paul tient à préciser qu'il tient cette obligation du Seigneur lui-même : « que la femme ne se sépare pas de son mari, et si elle en est séparée, qu'elle ne se remarie pas ou qu'elle se réconcilie avec son mari ; et que le mari ne répudie pas sa femme. » On notera un point important : Jésus s'intéresse premièrement à la décision d'une femme de se séparer de son mari, qu'il accueille comme une possibilité pourvu qu'il n'y ait pas de remariage. La répudiation par l'homme, interdite, apparaît comme seconde. Le souci de la femme semble donc premier.

On notera aussi que Paul n'a pas recours à la Genèse dans ses justifications théologiques, mais à deux arguments qui lui sont propres, dans le contexte d'une communauté chrétienne : d'une part le souci qu'un couple chrétien ne donne pas place à la tentation, chacun considérant que son corps appartient à l'autre ; d'autre part la situation où un conjoint est non-chrétien : la répudiation est alors possible du fait du non-chrétien, mais le souci du témoignage recommande de demeurer ensemble autant que possible, et en tout cas de vivre en paix.¹

Une question juridique

Marc, que l'on dit souvent proche de Paul et de sa théologie, place son récit non pas du point de vue du témoignage chrétien, mais dans le cadre d'une joute religieuse. Comme souvent, la question vient des pharisiens, « pour lui tendre un piège ». La nature du piège

1 En marge de ces notes bibliques, on prendra en compte l'important document récemment publié par la Fédération Protestante de France : [Les violences sexuelles et spirituelles dans le protestantisme](#), janvier 2023. L'utilisation abusive de certains versets bibliques pour imposer contrainte ou silence dans une situation de violence sexuelle ou conjugale est clairement dénoncée. « Malgré l'idée critiquable d'un renoncement à l'autodétermination sur son propre corps (1 Cor. 7, 4), une réciprocité des relations corporelles s'oppose ainsi au viol conjugal et à toute violence sexuelle en général. »

n'apparaît pas clairement, mais on entend ici non seulement la démarche tordue, mais aussi le projet de constituer un dossier à charge en vue du procès religieux. C'est bien ce cœur endurci que Jésus dénonce dans un premier temps (v. 5) à propos de la loi de répudiation concédée par Moïse, et que l'on trouve identiquement chez ses adversaires du jour. Avec cette interpellation indirecte : comment pouvez-vous juger droitement avec un cœur faux ?

La question de la répudiation était débattue entre rabbins à l'époque de Jésus, non sur le principe mais sur les situations qui pouvaient la justifier. Selon Camille Focant, « la tendance rigoriste (Shammaï) n'autorisait comme motif de divorce que l'inconduite sexuelle de l'épouse. Plus tolérante, plus large, celle de Hillel autorisait un homme à répudier sa femme non seulement pour motif d'impudicité, mais pour tout ce qui déplait au mari, par exemple, la stérilité, l'inaptitude aux tâches domestiques ou même le manque d'attrance. Le point de vue hilléliste semble bien avoir prévalu dès l'époque de Jésus, entraînant une dégradation de fait de la situation de la femme. »²

Focant distingue alors trois originalités de la réponse de Jésus : d'une part elle intègre la répudiation par les femmes (cas exceptionnel en milieu strictement juif, mais connu dans la coutume gréco-romaine) ; d'autre part Jésus relativise cette loi de Moïse en la resituant devant le texte fondateur de la création ; enfin Jésus met l'accent sur le conjoint victime de répudiation, plutôt que sur celui qui répudie. Le conjoint rejeté – le plus souvent la femme – doit être mieux protégé.

L'accent premier

Les spécialistes ne sont pas tous d'accord sur la pointe du texte. L'ensemble des v. 2-9 culmine-t-il dans le verset 9 final, l'interdit radical du divorce étant alors justifié par la référence à la Genèse, et confirmé dans le petit entretien qui suit avec les disciples ? Ou bien le centre du passage est-il dans le rappel de la vocation qui unit l'homme et la femme, la suite devant être entendue comme une sorte de radicalité provocatrice et prophétique (au même titre, par exemple, que Marc 9,42-48 où l'on espère bien que personne n'ira vraiment se faire noyer ou se mutiler) ?

L'esprit de la discussion avec les pharisiens semble plutôt faire pencher vers la seconde interprétation. On voit mal comment le Jésus des évangiles, au moment où il conteste le légalisme étroit et tortueux des pharisiens, viendrait mettre en place un légalisme plus exigeant encore. On est plus probablement dans une situation d'interprétation proche de celle du sermon sur la montagne (Mt 5,20-48), où la radicalité même des nouveaux commandements vient faire éclater toute possibilité d'obéir strictement à la loi, et ramène à l'essentiel : l'idéal de l'appel créateur de Dieu, et le recours à sa miséricorde, dans cette tendresse du cœur que l'on voit manifester juste après notre texte envers des petits enfants.

2 Camille Focant, *L'Évangile selon Marc*, Paris : Cerf, 2004, p. 373.

La Genèse revisitée

Il faut donc revenir aux v. 6-8, qui sont le collage de deux versets distincts : Gn 1,27 et Gn 2,24. En isolant chacun de ces versets de leur contexte, et en les regroupant ainsi, Jésus leur donne une couleur nouvelle. Dans un article très suggestif, Jean Ansaldi souligne ainsi deux écarts produits entre la sélection de Jésus et le texte original de la Genèse³ :

- Il y a une dignité particulière de la différence des sexes devant Dieu, qui ne se résume pas à la place ou à l'utilité de chacun dans le couple, mais qui fait partie de la plénitude de l'être humain. En outre, en ne citant pas le verset 28 (« croissez et multipliez ») Jésus met à distance le devoir de procréer ; les enfants sont une fécondité possible, mais tout est donné en Christ.
- En relisant Gn 2,24 Jésus modifie un terme important : ce n'est plus l'homme-mâle (*Isch*) qui doit quitter père et mère, mais l'être humain (*anthrôpos*) quelque soit son sexe. La partie « et s'attachera à son épouse » est d'ailleurs absente de nombreux manuscrits anciens, et semble un ajout de copiste qui n'a pas vu la nuance apportée par Jésus. La femme, tout comme l'homme, est invitée à désirer par elle-même et à s'autonomiser par rapport à ses parents.

Ces deux façons de relire la Genèse soulignent la grande liberté de Jésus, non seulement par rapport à la loi de Moïse, mais aussi par rapport aux récits fondateurs. Cette liberté invite elle-même le couple à retrouver une joie et une liberté, dans une créativité de l'amour qui rend à la femme sa pleine place et sa pleine dignité dans le partenariat avec l'homme. La parole qui invite à demeurer unis n'est pas une loi rigide, mais le signe d'une alliance où Dieu est toujours présent. A la suite du Christ qui s'est donné pour confirmer et sceller cette alliance, et dans un esprit de service, le couple demeure placé dans une promesse toujours ouverte.

Proposition de prédication

Un coup éternellement tordu

Les pharisiens ont bien réussi leur coup. En posant à Jésus la question de la répudiation d'une femme par son mari, ils ont ouvert la question du mariage de la façon la plus tordue qui soit. Et sans s'en rendre compte, ils laissent dans les Évangiles la pire trace possible de la question du mariage : que se passe-t-il quand l'homme n'est plus satisfait de sa femme ? Et de mariage en mariage, dans les églises et dans les temples, on relit très souvent ce passage biblique, et l'on en reste à cette parole de Jésus, sévère, et presque menaçante : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

Car hélas on ne trouve dans les Évangiles aucun texte qui parle explicitement du mariage de façon créative, joyeuse et reconnaissante. Même à Cana, ça se passe mal : il finit par manquer du vin... Les épîtres de Paul sur le mariage ne nous ouvrent pas plus un chemin de vie, avec leur effrayante soumission de la femme à son mari ; alors les futurs mariés

3 Jean Ansaldi, « Le mariage chrétien : un mariage « autrement », *Information-Evangélisation* n°6, décembre 1994.

choisissent plus volontiers l'hymne à l'amour de la première lettre aux Corinthiens, qui ne parle absolument pas du mariage. Ou la petite parabole de la maison bâtie sur le roc, qui n'a jamais imaginé servir un jour de fondation pour des mariages.

Bref, pour les textes bibliques d'une bénédiction de mariage, on fait comme on peut avec ce qu'on a. Et heureusement l'amour, la confiance et la joie jaillissent dans de nombreuses pages des Écritures. Mais tout se passe comme si, sur le thème explicite du mariage, les pharisiens nous avaient piégés aux siècles des siècles.

Pourtant, à mieux relire ce récit, paisiblement et hors de toute célébration de mariage, nous avons beaucoup de choses à apprendre et à découvrir – et parfois sur des sujets brûlants d'actualité. Pourvu que nous écoutions attentivement ce que Jésus fait de la question des pharisiens. Et la façon par laquelle il remet leur question dans une perspective incroyablement plus large.

Une interprétation libre

Commençons par remarquer l'étonnante liberté de Jésus dans la relecture des textes saints. On le sait, et on le constate encore ici, la loi de Moïse n'est pas pour Jésus le sommet des Écritures. Il ne s'en affranchit pas radicalement, mais il la relativise : « c'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a prescrit ces choses. » Sous-entendu : ne confondez pas l'adaptation que Moïse a été contraint de faire en son temps, et le fondement voulu par Dieu. Comprenez le contexte de cette loi, et n'en faites pas un sacrement.

Alors Jésus pointe le récit plus fondateur de la Genèse. « Homme et femme il les créa... C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère... et les deux ne feront qu'une seule chair. » C'est la source. Richesse infinie de la diversité des sexes et des genres. Promesse d'une union qui participe à l'élan de la création bonne voulue par Dieu. Dignité de chaque partenaire. Fragilité et beauté de l'amour humain, qui dépasse la complémentarité des organes génitaux, pour une relation qui engage l'être tout entier. « Une seule chair ».

Mais, et c'est un second niveau de liberté, Jésus ne se contente pas de restituer les mots de la Genèse. Il choisit ce qu'il restitue. Un petit bout du chapitre 1, et un petit bout du chapitre 2, associés d'une façon neuve, dans un esprit nouveau. Et relus d'une façon neuve.

Une preuve, parmi d'autres ? Jésus n'évoque pas la mission de procréer, qui est au cœur du texte de Genèse 1. Et il n'évoque pas la création de la femme à partir de la côte de l'homme, pour lui servir d'aide et de remède à sa solitude. C'est-à-dire : Jésus ne convoque pas les éléments de la Genèse qui parfois servaient aux hommes pour répudier leur femme : « elle ne me donne pas d'enfant ; elle ne m'aide pas comme je l'attendrais... »

Remarquons donc cette grande liberté, non pas de congédier le texte, mais de l'interpréter, de mettre l'accent là où l'Esprit suggère de le mettre. La plus grande fidélité n'est pas dans l'application tatillonne de tel ou tel verset ; elle est dans le mouvement de vie et de création, qui donne l'origine de ces textes. On abuse des textes quand on les restreint à une norme religieuse. On honore les textes quand on les saisit dans leur souffle profond.

On abuse des gens quand on les enferme dans une norme religieuse. Et on les honore quand on les restitue au souffle de vie créateur.

La femme, pleinement partenaire

Méfions-nous de ceux qui font violence aux textes, et font violence aux gens. Parce qu'il y a un lien entre le respect des textes et le respect des personnes. Ce n'est pas par hasard que les pharisiens posent ici à Jésus une question tordue – un piège – à propos d'une loi qui elle-même vient tordre la vocation première du couple. Les pharisiens utilisent les textes contre Jésus, de la même façon que les mâles voulaient les utiliser contre leurs femmes. Et c'est bien ce que Jésus dénonce, d'une manière assez fine. Écoutons plus attentivement.

Le texte de la Genèse dit : « C'est pourquoi l'homme (le mâle, *isch* en hébreu) quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. » Et Jésus relit en disant : « C'est pourquoi l'homme (l'être humain, *anthrôpos* en grec) quittera son père et sa mère ». Point. Qu'il soit homme ou femme. Et c'est tellement inattendu que des copistes chrétiens vont s'y tromper, et penseront faire bien en corrigeant certains manuscrits tardifs, pour ajouter ce que Jésus s'était bien gardé d'ajouter : « et il s'attachera à sa femme. »

Jésus relit les textes en soulignant l'égalité de dignité de l'homme et de la femme dans le couple. L'un comme l'autre est appelé à quitter père et mère pour faire une seule chair. Il n'est pas question pour Jésus de justifier les prérogatives de l'un sur l'autre, sans qu'il y ait une pleine réciprocité. Il n'y a pas un majeur et un mineur, dans le couple, mais deux êtres également désirants, s'affranchissant du désir de leurs parents pour créer une entité nouvelle.

Cela nous paraît-il évident, aujourd'hui, après 20 siècles d'histoire chrétienne qui n'ont pas entendu toute la puissance novatrice de ces paroles de Jésus ? Si c'est le cas pour nous, tant mieux ! Mais n'oublions pas qu'aujourd'hui encore, au sein même des églises chrétiennes, des femmes subissent la domination d'un mari possessif, ou jaloux, ou violent ; et que ces comportements abusifs sont parfois couverts de la façon la plus tordue qui soit par des versets bibliques :

- « Il n'est pas bon que l'homme soit seul... je lui ferai une aide qui soit son vis-à-vis » (Gn 2,18)
- « L'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme » (1Co 11,9)
- « Que les femmes gardent le silence dans les assemblées, et qu'elles soient soumises » (1Co 14,34)
- Ou encore, pour couronner le tout : « il faut pardonner 77 fois 7 fois » ; ce qui sans doute est un appel magnifique, mais pas quand il impose sans cesse à une victime l'obligation de se taire devant son agresseur.

Si tout allait bien dans les églises, quant aux relations de couple... si nous avons pleinement compris l'Évangile de Jésus-Christ au sujet de la vie conjugale... alors la

Fédération Protestante de France se serait-elle donnée le mal de rédiger les 60 pages tout à fait excellentes d'un document intitulé : « les violences sexuelles et spirituelles dans le protestantisme » ? Que personne n'hésite à en prendre connaissance !

Le souci du petit

Allons plus loin encore. Ce que Jésus pointe ici, sous les yeux ébahis des pharisiens, ce n'est pas seulement l'injustice qui consiste à donner au mari des droits que la femme n'aurait pas. C'est le fait que la femme soit ainsi placée dans un statut de dépendance, d'infériorité, et de faiblesse. Qu'on veuille faire d'elle une sorte d'enfant dont l'homme disposerait à sa guise.

Or tous les textes qui précèdent, et tous les textes qui suivent le débat de Jésus avec les pharisiens sur le sujet de la répudiation et du divorce, évoquent la situation des enfants. C'est dans ces mêmes chapitres 9 et 10 de l'Évangile de Marc que nous apprenons que les disciples doivent accueillir les petits, ne pas entraîner leur chute, accueillir comme un enfant le Royaume de Dieu, et se faire petits et serviteurs.

Le disciple est prévenu : s'il n'a pas ce souci du petit et du fragile, s'il ne se situe pas dans un esprit de vulnérabilité et de service, et non de domination et de puissance, il ne peut pas suivre Jésus, il ne peut pas entrer dans le Royaume de Dieu. Et ceci est vrai aussi, et peut-être d'abord, au cœur même du couple et de la famille. Le disciple qui se soucie avant tout de son intérêt propre, de sa réputation ou de celle de sa famille, et qui ne considère pas premièrement le sort de son conjoint ou de ses enfants, ne peut véritablement suivre le Christ.

De même la communauté chrétienne qui se préoccupe premièrement de sa réputation et de sa tranquillité, au détriment des personnes qu'elle est sensée servir, ou même au détriment des victimes de ses abus, cette communauté n'est pas digne de l'Évangile. Que l'homme ne détourne pas le regard devant le blessé que Dieu aime. Que l'homme ne blesse pas ce que Dieu a béni. Que l'homme ne fasse pas chuter ceux qui marchent vers lui dans leur faiblesse. Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni.

Tordus et redressés

Cette parole est dure, et l'on tremble de l'entendre, car qui-donc en est tout à fait indemne ? Quel conjoint, quel parent, quel enseignant, quelle communauté ont su préserver en toute circonstance le souci prioritaire des petits et des vulnérables ? Au contraire, n'avons-nous pas très facilement adopté les raisonnements un peu tordus qui ont justifié nos indifférences, nos choix d'efficacité ou de tranquillité ?

Mais qui-donc, aussi, peut vraiment suivre celui qui a été injustement blessé, devant qui on a détourné le regard, qu'on a chargé d'une croix trop lourde à porter, et qu'on a séparé de ceux qu'il aimait par la mort brutale ? Qui-donc peut assumer jusqu'au bout de se fier à l'amour inconditionnel qui est en Christ, lui qui s'est fait petit et serviteur jusqu'à l'extrême ?

Les pharisiens ne sont pas d'autres que nous-mêmes. Nous sommes tous un peu tordus. Il n'y a pas de conjoint parfait, pas de parent parfait, pas d'église parfaite. Mais depuis le matin de Pâques, il peut y avoir des disciples qui se savent pécheurs, qui accueillent la grâce de Dieu, et qui se laissent redresser par son Esprit. Bonne nouvelle qui nous sauve.

Coordination nationale Évangélisation – Formation
Église protestante unie de France
47 rue de Clichy
75009 Paris

Service Notes Bibliques et Prédications
Contact : nbp@epudf.org